

*des Princes &c. Novemb. 1730. 341*

*Ainsi Nous plaît , ainsi Nous commettons & ordonnons de notre mouvement.*

*Etoit signé , CLEMENT XII.*

VI. Les Habitans de la Ville de *Benevento* ont porté de nouvelles plaintes au Pape contre le Cardinal *Coscia* , supliant entr'autres ce Pontife de le dépouïller de son Archevêché. S. S. ayant pris cette demande en considération , a fait solliciter ce Cardinal par le Duc *Strozzi* de renoncer à cette Dignité ; mais S. Em. lui fit entendre qu'elle ne feroit jamais une pareille renonciation , & qu'elle ne se démettroit pas non plus de sa possession en faveur de qui que ce puisse être : Cette réponse n'a pas peu irrité le Saint Pere , qui , pour faire connoître à ce Prélat son ressentiment de l'opposition qu'il avoit trouvé à ses volontés , l'a privé de toute autorité Archiepiscopale , par l'élection que S. S. a faite d'un Vicaire Apostolique pour aller résider à *Benevento* , & d'un Econome pour exiger tous ses revenus , qui seront mis en dépôt , jusqu'à ce qu'on ait donné un jugement final sur les chefs d'accusation portés contre ce Cardinal. Mr. de *Simeonibus* , à la recommandation du Cardinal *Barberini* , a aussi été pourvû par le Pape d'un Prieuré vacant dans la même Ville , sans que le Cardinal Archevêque en ait eu aucune connoissance ; & l'on assure que ce Pontife est d'intention de disposer pareillement de tous les autres Benefices qui viendront à vaquer dans ce Diocèse. On remarque que cette conduite mortifie beaucoup le Cardinal *Coscia* , & qu'il commence à se repentir de n'avoir pas voulu prêter l'oreille aux sollicitations du St. Pere , pour se démettre de son Archevêché , ni aux exhortations des Cardinaux *Cinfuegos* & *Salviati* , qui l'avoient vivement pressé sur cette affaire en diverses visites qu'ils lui ont rendu.